



# ESCAL'AMANDINOISE

FICHE D'ADHESION -18 ANS SAISON 2024-2025

## *Renseignements personnels*

Ceux-ci sont obligatoires afin de créer votre licence

Sexe : **M - F**

N° de licence F.F.M.E. :

Nom\* (**en majuscule**) :

Prénom\* :

Date de naissance\* :

Adresse :

Ville de naissance\* :

Téléphone fixe :

Téléphone portable\* :

E-mail\* :

**\* (téléphone portable ou mail obligatoire pour recevoir votre licence)**

Pour être validé, le dossier d'inscription doit comprendre :

- Certificat médical obligatoire précisant l'absence de contre-indication à la pratique de l'escalade (**la mention compétition si vous le souhaitez**).
- Le règlement par chèque (chèque n° \_\_\_\_\_ - banque : \_\_\_\_\_ )
- Le premier volet du feuillet d'assurance F.F.M.E.
- Le règlement intérieur du club signé.
- La fiche de renseignements personnels complètement remplie.

L'adhésion annuelle à l'Escal'Amandinoise comprend :

1. **L'inscription à l'association** qui vous permet de participer aux séances d'entraînement, aux différentes sorties organisées par le club (salles extérieures, falaises, culturelles ...), aux compétitions, aux événements internes, d'emprunter du matériel.

En bref, de partager et de collaborer à la vie du club.

Tarif dégressif suivant le nombre d'enfants :

**1<sup>er</sup> enfant : 29 Euros**

**2<sup>ème</sup> enfant : 22 Euros**

**3<sup>ème</sup> enfant : 17 Euros**

2. **L'assurance.** Vous trouverez les conditions d'assurance dans le feuillet FFME. Plusieurs « Bases » existent, Vous devez en choisir une seule. Ensuite si vous le souhaitez-vous pouvez choisir des options supplémentaires

**Base : 14 Euros (8 € + 6 € de responsabilité civile obligatoire)**

**Base plus : 17 Euros (11 € + 6 € de responsabilité civile obligatoire)**

**Base plus plus : 24 Euros (18 €+ 6 € de responsabilité civile obligatoire)**

**Option trail : 10 Euros**

**Option VTT : 30 Euros**

**Option Slackline et Highline et ski de piste : 5 Euros**

3. **La licence F.F.M.E.** (Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade). Elle couvre tous les sports de montagne, qu'ils soient pratiqués dans le cadre du club ou en dehors. Elle est obligatoire pour grimper en salle et sur les falaises belges (les plus proches de chez nous). Elle permet également aux plus motivés de participer à toutes les compétitions.

**Licence Fédérale : 44,50 Euros**

//CAS PARTICULIER//

La fédération a décidé de créer un tarif spécial pour les familles nombreuses. Il s'applique à partir de la troisième licence achetée. **Les deux premières étant plein tarif et les suivantes à 28,50 €**

Exemple : pour une famille de trois enfants en base, la part revenant à la FFME (licence + assurance) revient à  **$44,50 * 2 + 14 * 3 + 28,50 = 159,50$  Euros** au lieu de **175,50 Euros**

**Total à payer (1.adhésion + 2.assurance + 3.licence FFME) par chèque à l'ordre de Escal'Amandinoise**

- Je soussigné(e).....déclare avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur du club.
- J'autorise les responsables du club à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.
- J'autorise l'Escal'Amandinoise à utiliser l'image numérique de ses adhérents notamment sur son site internet <http://escalamandinoise.fr> et sur la page facebook escalamandinoise.

**SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL**

**DATE**